Fiche signalétique

Date d'émission : 07-sept.-2021 Date de révision : 14-Nov.-2024 Version 2

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit EarthTec™ QZ

Autres moyens d'identification

Numéro de la feuille de données de ESL-011-CA-FR

sécurité

Synonymes Aucun

N° ID/ONU UN3082

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière

d'utilisation

Utilisation recommandée Pour usage industriel

Utilisations contre-indiquéesAucun renseignement disponible

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Identificateur du fournisseur initial Adresse du

Univar Solutions Canada Ltd.

64 Arrow Road

North York, ON M9M2L9

Adresse du fabricant

Earth Science Laboratories, Inc. 903 N 47th Street, Suite 105

Rogers, AR 72756 earthsciencelabs.com

Numéro de téléphone à composer

en cas d'urgence

Numéro de téléphone du

fournisseur initial

Numéro d'appel d'urgence

S'il vous plaît entrez Initial Nombre Fournisseurs de téléphone ici

INFOTRAC 1-352-323-3500 (Internationale)

1-800-535-5053 (Amérique du Nord)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aspect Liquide bleu clair État physique Liquide Odeur Minimal

Classification

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2		
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2		

Mot indicateur

Attention

Mentions de danger

Provoque une irritation cutanée

Provoque une sévère irritation des yeux

EN / HGHS Page 1/9



Conseils de prudence - Prévention

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin

Autres informations

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance

Non applicable.

<u>Mélange</u>

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Copper sulfate pentahydrate	7758-99-8	10-30	-	-

4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

Conseils généraux Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant.

Contact avec les yeux Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières,

pendant au moins quinze minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste. Ne pas

Date de révision: 14-Nov.-2024

frotter la partie touchée.

Contact avec la peau Laver immédiatement avec du savon et beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes.

Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste.

Inhalation Déplacer à l'air frais. Obtenir immédiatement des soins médicaux si des symptômes

apparaissent.

EN / HGHS Page 2/9

Ingestion Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. Ne jamais rien

administrer par la bouche à une personne inconsciente. NE PAS faire vomir. Appeler un

Date de révision: 14-Nov.-2024

médecin.

Équipement de protection

Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter des vêtements de

individuelle pour les intervenants enprotection individuelle (voir la section 8).

premiers soins

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes Sensation de brûlure.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à

l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction inappropriés AVERTISSEMENT : L'utilisation d'une pulvérisation d'eau pour combattre un feu peut se

révéler inefficace.

Dangers particuliers associés au

produit chimique

Le contact du produit non dilué avec des métaux courants peut générer du gaz hydrogène

potentiellement inflammable.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs Sensibilité aux décharges

électrostatiques

Aucun. Aucun.

Équipement de protection particulier pour les pompiers

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. S'assurer une ventilation

adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Autres informations Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

Précautions relatives à l'environnement

Précautions relatives à

l'environnement

Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute

sécurité.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute

sécurité.

Méthodes de nettoyageRamasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

Prévention des dangers Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur

EN / HGHS Page 3/9

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention

sécuritaire

secondaires

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Date de révision: 14-Nov.-2024

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

l'environnement.

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Conserver le

produit non dilué dans son emballage d'origine ou dans des contenants en polymères plastiques, en fibre de verre ou en d'autres matériaux compatibles avec les acides forts.

Matières incompatibles Acides forts Bases fortes Agents oxydants forts

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition Sous sa forme commerciale, ce produit ne contient aucune matière dangereuse avec des

limites d'exposition professionnelles établies par les organismes de réglementation

particuliers à une région.

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Douches

Douches oculaires Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage En cas de risques d'éclaboussures, porter des lunettes de sécurité avec écrans latéraux.

Protection des mains Porter des gants appropriés. Gants imperméables.

Protection de la peau et du corps Porter un vêtement de protection approprié. Vêtement à manches longues.

Protection respiratoire Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En

cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une

évacuation peuvent se révéler nécessaires.

Considérations générales sur

l'hygiène

Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Ne pas

manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou

les vêtements.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide

Aspect Liquide bleu clair

CouleurBleuOdeurMinimalSeuil de perception de l'odeurNon déterminé

EN / HGHS Page 4/9

Date de révision: 14-Nov.-2024

Valeurs Remarques • Méthode <u>Propriété</u>

Aucune donnée disponible pН Point de fusion / point de Aucune donnée disponible

congélation

Point initial d'ébullition et plage 104.4 °C / 220 °F

d'ébullition

Point d'éclair Aucune donnée disponible

Taux d'évaporation Non déterminé Inflammabilité (solide, gaz) Liquid-Not applicable

Limites d'inflammabilité dans l'air

Limite supérieure d'inflammabilité Aucune donnée disponible

ou d'explosivité

Limite inférieure d'inflammabilité Aucune donnée disponible

ou d'explosivité

Pression de vapeur 0.1 mm à 68°F

Densité de vapeur 1.0 (Aire = 1)Densité relative 1.165-1.185 (Eau=1)

Solubilité dans l'eau Complètement soluble Non déterminé Solubilité dans d'autres solvants

Coefficient de répartition Non déterminé

Température d'auto-inflammation Aucune donnée disponible

Température de décomposition Non déterminé Viscosité cinématique Non déterminé Viscosité dynamique Non déterminé Propriétés explosives Non déterminé. Propriétés comburantes Non déterminé.

Autres renseignements

Point de ramollissement Non déterminé Masse moléculaire Non déterminé

Teneur en COV Aucune donnée disponible

Masse volumique du liquide Non déterminé Non déterminé Masse volumique apparente

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité Pas réactif dans des conditions normales.

Stabilité chimique Stable dans des conditions normales.

Risques de réactions dangereuses Aucun dans des conditions normales de traitement.

Polymérisation dangereuse Ne se produira pas.

Conditions à éviter Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

Matières incompatibles Acides forts. Bases fortes. Agents oxydants forts.

Produits de décomposition

dangereux

Dioxyde de soufre. Trioxyde de soufre.

EN / HGHS Page 5/9

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

<u>Informations sur les voies d'exposition probables</u>

Renseignements sur le produit

Contact avec les yeux Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Irritant

pour les yeux. (sur la base des composants). Provoque une sévère irritation des yeux.

Date de révision: 14-Nov.-2024

Contact avec la peau Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Provoque une irritation cutanée. (sur la base des composants).

Inhalation Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut

causer une irritation des voies respiratoires.

Ingestion Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Une

ingestion peut causer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et la

diarrhée.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Rougeurs. Peut causer une rougeur et un larmoiement des yeux.

Toxicité aiguë

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH

ETAmél (orale) 2.298.90 ETAmél (cutané) 36,781.60

Toxicité aiguë inconnue Aucun renseignement disponible

Renseignements sur les composants

pie cutanée CL50 par inhalation
(Rabbit) > 2.95 mg/L (Rat)
(

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Irritant pour la peau.

oculaire

Lésions oculaires graves/irritation Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Irritant pour les

yeux.

Ce produit ne contient aucun agent cancérogène ou potentiellement cancérogène inscrit Cancérogénicité

par l'OSHA, le CIRC ou le NTP.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Polluant marin Ce matériau est expédié en tant que polluant marin lorsque l'emballage intérieur/conteneur

unique est supérieur à 119 gallons.

EN / HGHS Page 6/9

Écotoxicité

Nom chimique	Algues/plantes	Poissons	Toxicité pour les	Crustacés
	aquatiques		microorganismes	
Copper sulfate	-	LC50: 0.66 - 1.15mg/L	-	EC50: 0.147 - 0.227mg/L
pentahydrate		(96h, Lepomis		(48h, Daphnia magna)
7758-99-8		macrochirus)		
		LC50: 0.96 - 1.8mg/L		
		(96h, Lepomis		
		macrochirus)		
		LC50: 0.1478 -		
		0.165mg/L (96h,		
		Oncorhynchus mykiss)		
		LC50: 0.09 - 0.19mg/L		
		(96h, Oncorhynchus		
		mykiss)		
		LC50: =0.6752mg/L (96h,		
		Pimephales promelas)		

Persistance/Dégradabilité Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits

inutilisés

Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la

Date de révision: 14-Nov.-2024

réglementation environnementale.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser les contenants vides.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Remarque S'il vous plaît voir le document d'expédition actuelle plus pour des renseignements à jour

d'expédition, y compris les exemptions et les circonstances spéciales

DOT

N° ID/ONU UN3082

Nom officiel d'expédition Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (Cupric Sulfate)

Classe (s) de danger relatives

au transport

Groupe d'emballage

Quantité à déclarer (RQ) Cupric sulfate (10 lbs)

Polluant marin Ce matériau est expédié en tant que polluant marin lorsque l'emballage intérieur/conteneur

unique est supérieur à 119 gallons.

<u>TMD</u>

N° ID/ONU UN3082

Nom officiel d'expédition Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (Cupric Sulfate)

Classe (s) de danger relatives

au transport

Groupe d'emballage III

EN / HGHS Page 7/9

MEX

N° ID/ONU UN3082

Nom officiel d'expédition Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (Cupric Sulfate)

Date de révision: 14-Nov.-2024

Classe (s) de danger relatives

au transport

Groupe d'emballage III

IATA

Numéro UN ou numéro UN3082

d'identification

Nom officiel d'expédition Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (Cupric Sulfate)

Classe (s) de danger relatives 9 au transport

Groupe d'emballage

Désignation This material ships as a marine pollutant when inner packagings exceed 5L/5KG

IMDG

Numéro UN ou numéro UN3082

d'identification

Nom officiel d'expédition Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (Cupric Sulfate)

Classe (s) de danger relatives

au transport

Groupe d'emballage

Polluant marin This material ships as a marine pollutant when inner packagings exceed 5L/5KG

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Règlements internationaux

Le Protocole de Montréal relatif à Non applicable des substances qui appauvrissent

la couche d'ozone

La Convention de Stockholm sur les Non applicable polluants organiques persistants

La Convention de Rotterdam Non applicable

Inventaires internationaux

Nom chimique	TSCA	LIS/LES	EINECS/ELI NCS	ENCS	IECSC	KECI	PICCS	AIIC
Copper sulfate pentahydrate	X			Х	X		X	X

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Inventaire coréen des produits chimiques existants

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

EN / HGHS Page 8/9

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION

NFPARisques pour la santé2Inflammabilité0Instabilité0Dangers particuliers -HMISRisques pour la santé2Inflammabilité0Dangers physiques1Protection individuelle

Χ

Date de révision: 14-Nov.-2024

Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA TWA (moyenne pondérée dans le temps)
STEL STEL (Limite d'exposition de courte durée)

Valeur plafond Valeur limite maximale

* Désignation de la peau

Date de révision : 14-Nov.-2024

Note de révision: Mettre à jour l'article 16

La Limite d'Utilisation Maximale (LUM) associée à la certification NSF est de 19 mg/L, limite qui ne substitue aux indications sur le produit.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique

EN / HGHS Page 9/9